

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE NEUVILLE SUR AIN

Nombre de membres			
En exercice	Présents	Pouvoirs	Ont pris part au vote
16	14	1	15

Date de la convocation
5 septembre 2025

Séance du 11 septembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le onze du mois de septembre, à 19h45,
le Conseil Municipal de la commune de Neuville-sur-Ain, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Thierry DUPUIS, Maire.

Membres présents à la séance : Thierry DUPUIS, Alain SICARD, Christian BOUILLET, Virginie BACLET, Catherine THOINON, François CAROBBIO, Sylvain ORENGA, Myriam CROUZIER, Emmanuel BRION, Sandrine BALLANDRIN, Aurélien SICARD, Jérémie RYNOIS, Agathe DORMANT, Maxime SABRAN.

Excusée : Myriam FANGET (pouvoir à Thierry DUPUIS),

Absent : Christophe MEURENAND.

Secrétaire de séance : Maxime SABRAN

N° de l'acte : **DEL.2025.09.11.11**

OBJET : Syndicat d'énergie et de e-communication de l'Ain – Lancement d'une étude pour la rénovation de l'éclairage public.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal les différentes phases de travaux réalisées ou engagées pour la rénovation de l'éclairage public de la commune, et le passage aux lampes LED. Une première tranche a été réalisée, une seconde a été commandée et sera réalisée au printemps 2026. Il propose au conseil municipal de mandater le Syndicat d'énergie et de e-communication de l'Ain pour lancer la troisième tranche, qui consistera à remplacer les lampes restantes et aménager les armoires de commande afin de pouvoir, si une décision dans ce sens était prise à l'avenir, procéder à l'extinction de l'éclairage public la nuit. Il invite le conseil municipal à se prononcer sur ce dossier.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accepte d'engager une étude pour une troisième tranche de rénovation de l'éclairage public
- Autorise le Maire à demander le lancement de cette étude au Syndicat d'énergie et de e-communication de l'Ain.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Thierry DUPUIS



Identifiant unique de l'acte : 001-210102737-20250911-2025091111D0017-DE
Transmission n°ASCL_2_2025-09-19T17-26-42.00 (MI263956819)
Date de télétransmission : 19 septembre 2025
Date de réception préfecture : 19 septembre 2025